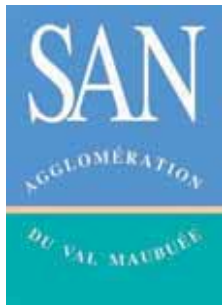


Syndicat d'Agglomération Nouvelle
de Marne-la-Vallée – Val Maubuée

Elaboration du SCoT

Réunion Publique

3 juillet 2012



Nouveau Calendrier

- ✓ **7 Juillet 2011 : Commission SCoT pour la relance de la démarche (Grenellisation)**
- ✓ **Printemps 2012 : présentation du nouveau projet de DOO/ DAC :**
 - ✓ Commission SCoT : 14 mai 2012
 - ✓ PPA : 06 juin 2012
 - ✓ Réunion publique : 03 juillet 2012
- ✓ **septembre 2012 : 2^{ème} Arrêt**
- ✓ **début 2013 : Approbation**

Les modifications apportées au SCoT

Nouvelles Données et Compléments apportés au Diagnostic

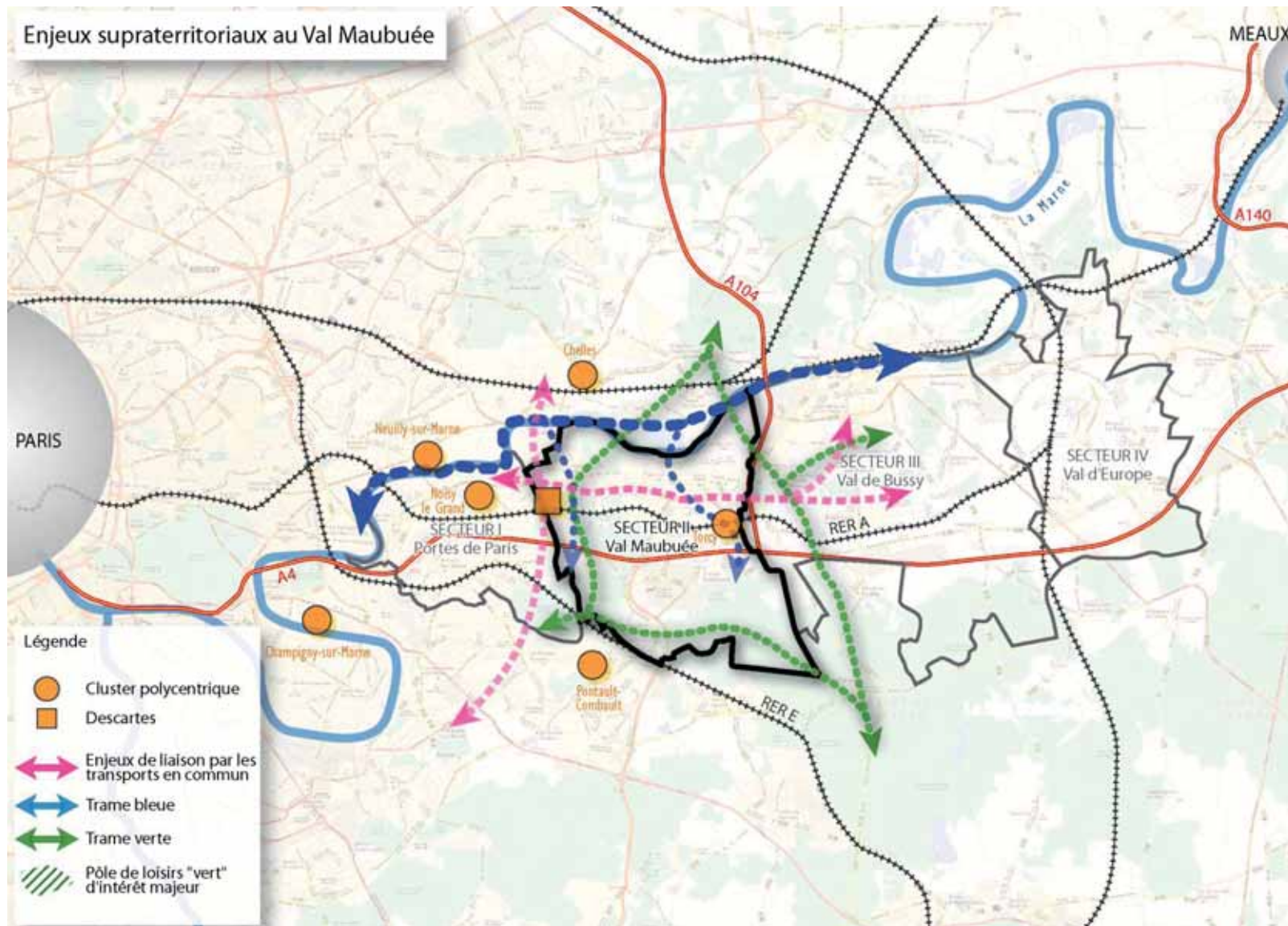
- ✓ **Desserte par les télécommunications numériques**
- ✓ **Estimation d'un état des lieux sur la consommation énergétique**
- ✓ **Compléments sur l'analyse économique (dans la perspective du Document d'aménagement commercial)**
- ✓ **Reprise de l'analyse de la consommation d'espaces naturels et agricoles en spécifiant précisément depuis 1990**

Compléments PADD

Des objectifs obligatoires sur :

- ✓ **les implantations commerciales**
- ✓ **le développement des communications électroniques**
- ✓ **la lutte contre l'étalement urbain**
- ✓ **la remise en bon état des continuités écologiques**

Enjeux supraterritoriaux au Val Maubuée



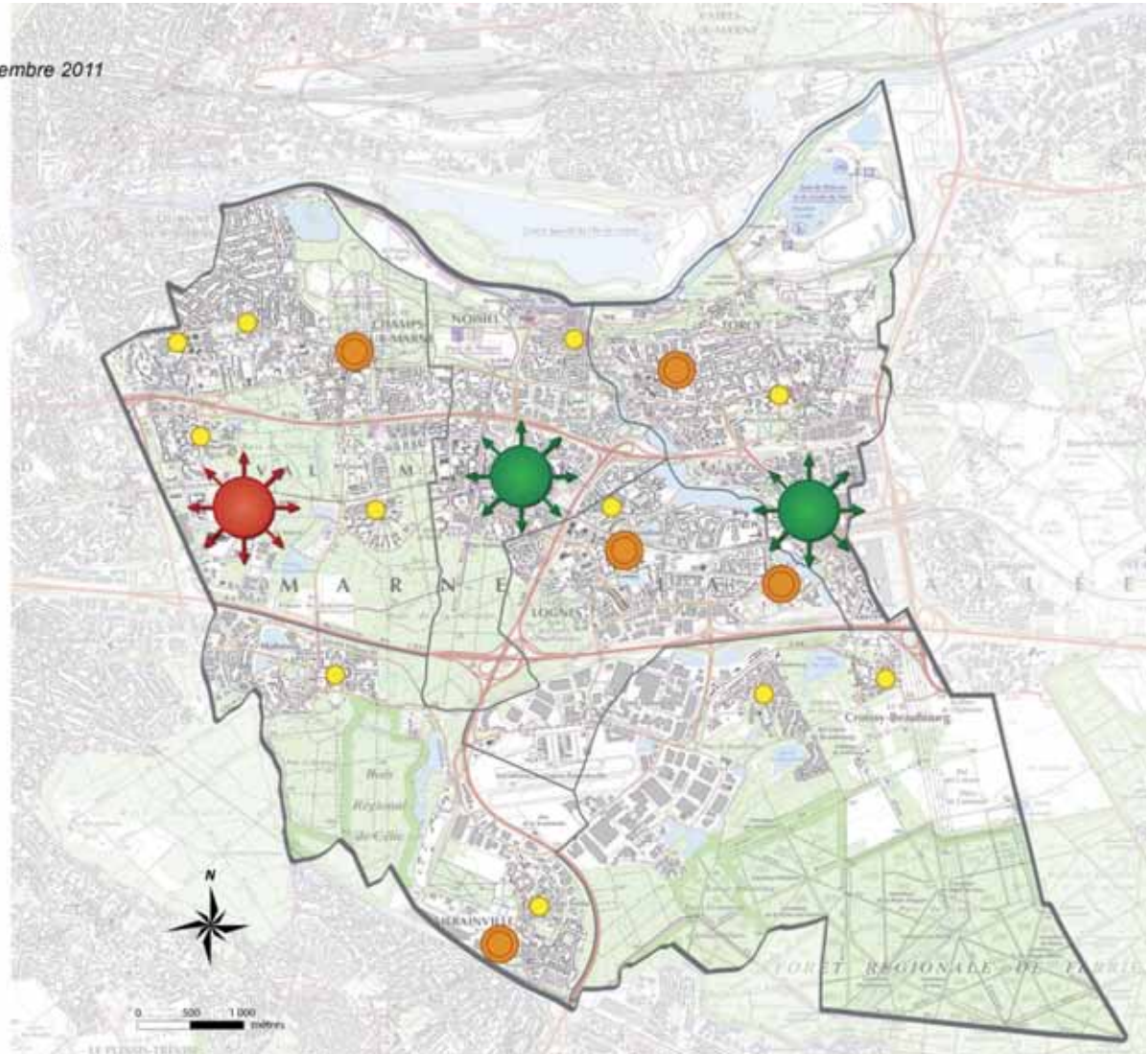
Compléments DOG/ DOO

- ✓ **Objectifs d'offre de nouveaux logements par EPCI ou commune**
- ✓ **Objectifs de la politique d'amélioration et de la réhabilitation du parc de logements existant** (public ou privé)
- ✓ **Objectifs chiffrés d'une consommation économe de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain**, éventuellement ventilés par "zone géographique"
- ✓ **Chapitre consacré aux déplacements** : cartographie permettant de confronter la carte des orientations et les thématiques liées à l'accessibilité. L'objectif : faire apparaître la cohérence du développement urbain projeté avec une mise en exergue des secteurs bien desservis par les transports en commun ou les liaisons douces
- ✓ **Modalités de protection des espaces nécessaires au maintien de la biodiversité, à la préservation/ remise en bon état des continuités écologiques**
- ✓ **Intégrer un document d'aménagement commercial** : délimitation des zones d'aménagement commercial, conditions de desserte par les transports en commun, de stationnement, livraison de marchandises, de respect de normes environnementales

Les centralités à terme

CITADIA - SCoT du Val Maubuée - Décembre 2011

-  Pôle moteur de la Cité Descartes
-  Pôle structurant
-  Centralités situées sur un secteur d'affirmation de l'urbain
-  Centralités plus locales



Secteurs de densification

Objectif : Affirmer l'intensité urbaine, c'est à dire un mélange de densité, de flux et de fonctions diversifiées

- ✓ Secteur de projet de la Cité Descartes élargi
- ✓ Délimitation élargie du quartier de la gare de Lognes
- ✓ Intégration du centre ville de Torcy dans les secteurs de densification

Logements

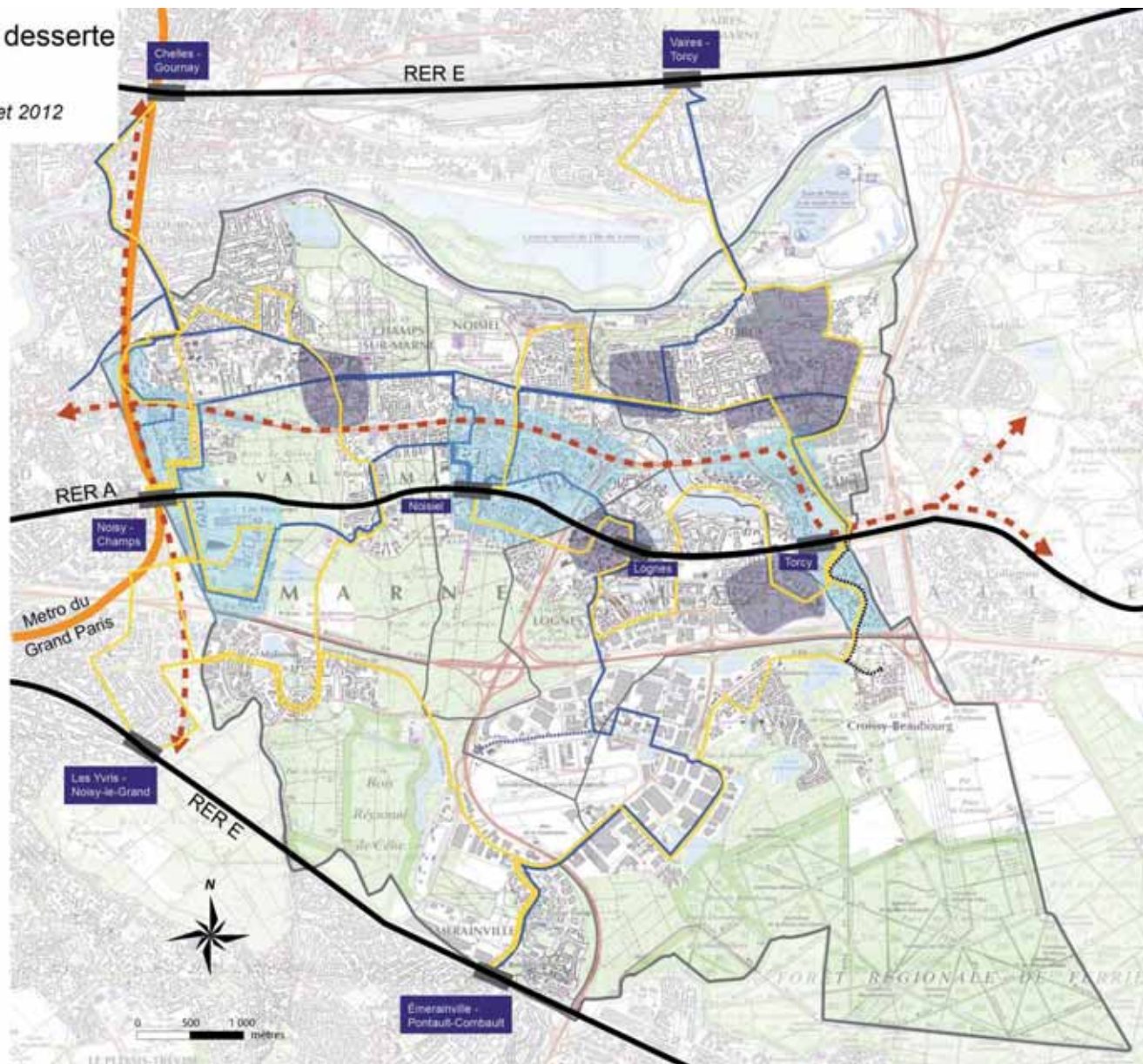
Objectif : Répondre aux besoins de logements de la région Ile-de-France

- ✓ Des objectifs de construction de logements pour le territoire compris entre 400 et 700 logements par an sur la période du SCoT

Secteurs de densification et desserte en transports collectifs

CITADIA - SCoT du Val Maubuée - Juillet 2012

-  Polarités structurantes
-  Secteurs d'affirmation de l'urbain
-  Lignes structurantes
-  Lignes d'irrigation
-  Service partiel
-  Service futur
-  Lignes RER
-  Liaisons TCSP
-  Metro express du Grand Paris



Problématique des connexions urbaines

Objectif : Limiter les coupures urbaines occasionnées par les infrastructures et favoriser les connexions avec les territoires environnants.

✓ **Améliorer les connexions urbaines à toutes échelles :**

- ✓ Connexions interquartiers
- ✓ connexions vertes (liaisons douces) entre les communes
- ✓ Connexions inter-territoires (logique interscot)

Question des déplacements

- ✓ **Anticipation de l'arrivée du Grand Paris**
- ✓ **Développer les transports alternatifs à la voiture (schéma des liaisons douces, améliorer les transports collectifs)**
- ✓ **Travailler la question du stationnement à l'échelle du SAN**
- ✓ **Approche plus prospective des déplacements en lien avec la densification**

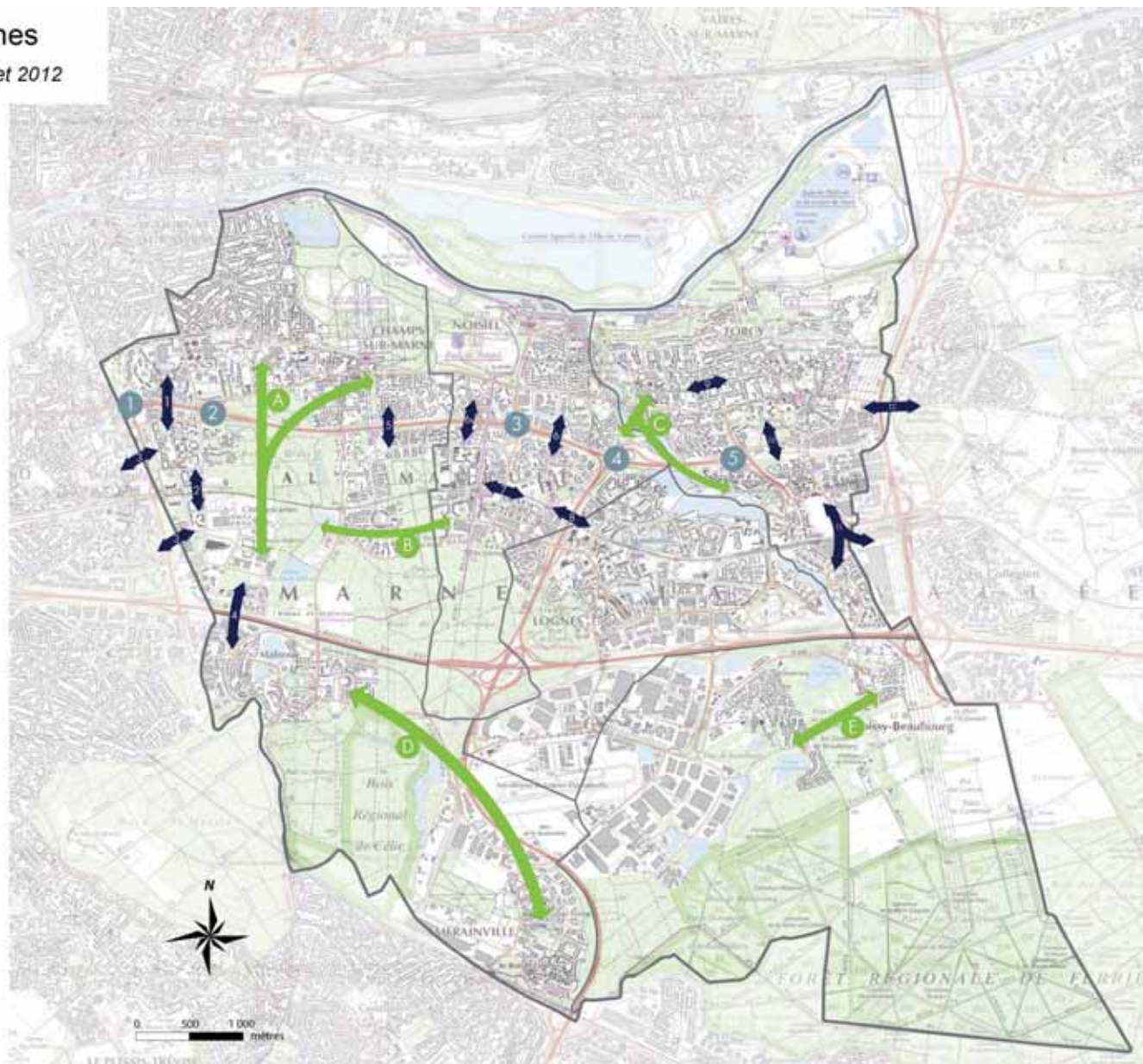
Carte des connexions urbaines

CITADIA - SCoT du Val Maubuée - Juillet 2012

- 
 Echangeurs constituant des secteurs de projet en appui des polarités structurantes. Problématique de lien / continuum urbain à recréer autour de ces ouvrages à transformer.

- 
 Continuité urbaine et / ou viaire à recréer.

- 
 Liaison douce visant à renforcer le lien entre secteurs urbains séparés par des espaces naturels.



Développement économique

- ✓ **Afficher une complémentarité entre les objectifs du Cluster et l'aménagement des autres secteurs d'activités**
- ✓ **Une stratégie en matière de tertiaire difficile à structurer dans un contexte métropolitain de concentration du tertiaire au sein de grands pôles**
- ✓ **Conserver une variété d'offre dans les petites zones d'activités en complément des relocalisations possibles vers les grands secteurs plus industriels**

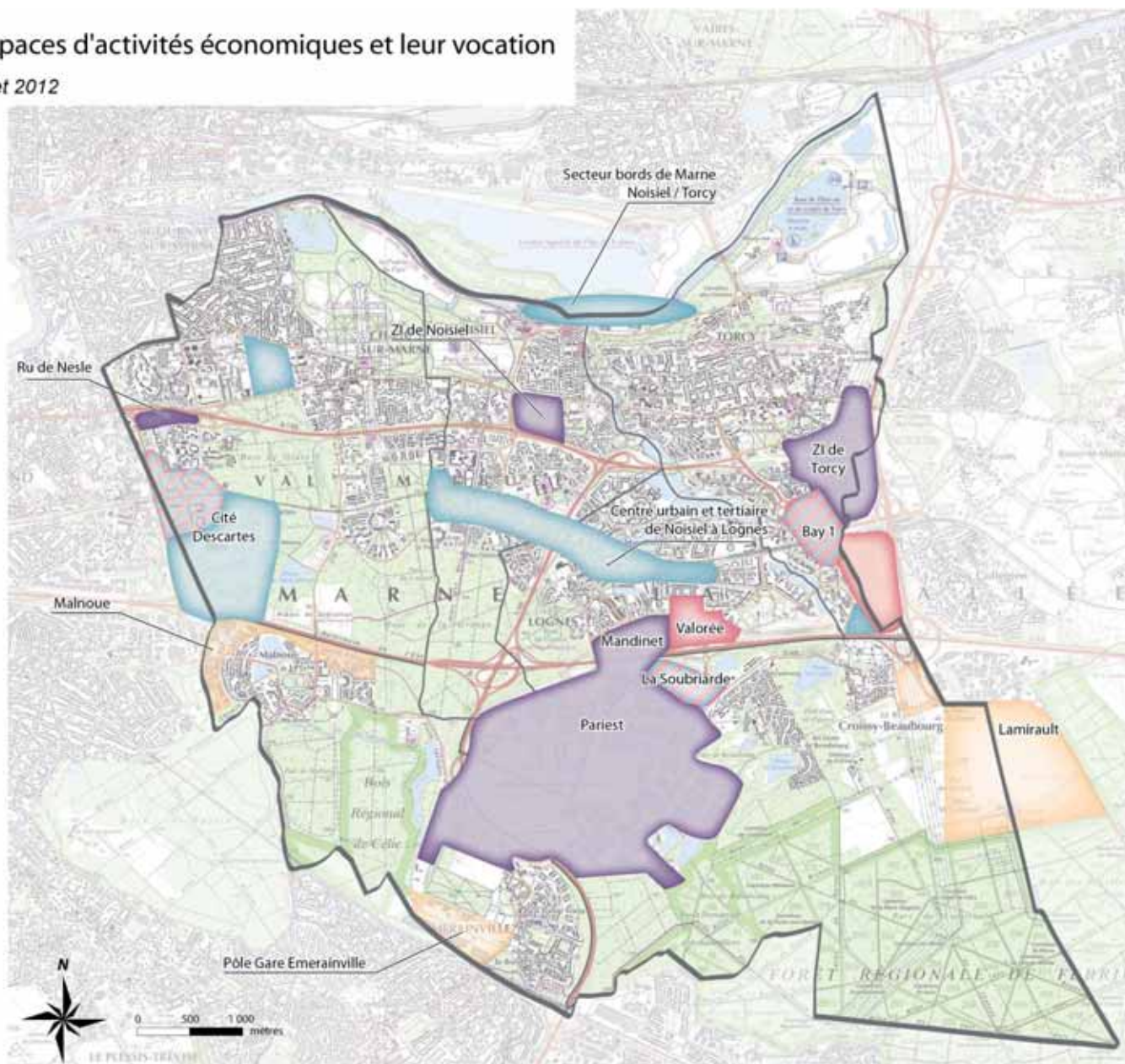
Tourisme

- ✓ **Objectif de rayonnement touristique placé au sein de la thématique économique, avec :**
 - ✓ **Un enjeu autour de l'ensemble Bords de Marne / bases de Loisirs / parcs de Noisiel et du Château de Champs (ouverture, activités touristiques, restauration, hôtellerie...)**
 - ✓ **Une synergie à trouver entre ce dernier point, la politique culturelle, et tous les équipements et le patrimoine présents sur le territoire.**

Maîtriser l'organisation des espaces d'activités économiques et leur vocation

CITADIA - SCoT du Val Maubuée - Juillet 2012

-  Mixte à dominante industrielle
-  Mixte à dominante tertiaire
-  Mixte à dominante commerciale
-  Mixte à dominante tertiaire et commerciale
-  Toutes activités économiques



Paysages

- ✓ **Un Schéma de Cohérence et d'Orientation du Paysage pour répondre à l'enjeu de la nature en ville et de l'intégration paysagère des nouveaux projets urbains**
- ✓ **Préserver les paysages existants, dans leur diversité et leur richesse**
- ✓ **Conserver un certain ratio d'espace naturel par habitant (aujourd'hui de 120 m²)**
- ✓ **Retrouver l'idée d'une nature fertile et vivante, pas uniquement décorative ou fonctionnelle**
- ✓ **Redonner au Val Maubuée son identité historique de patrimoine vert et naturel**

Unité "Eau"



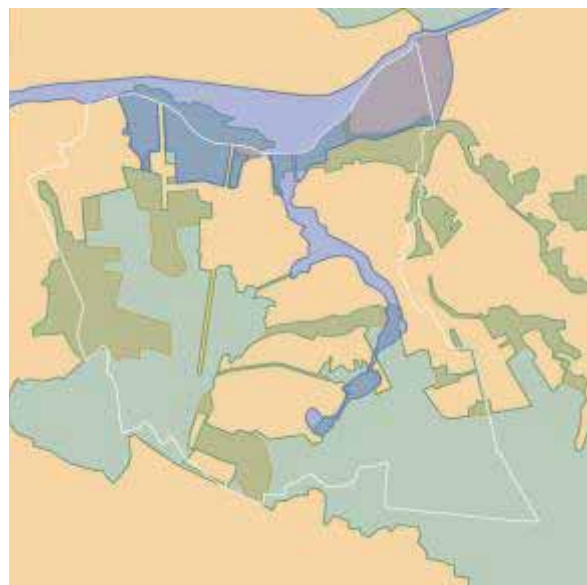
Unité "Forêt"



Unité "Ville"



Interaction des 3 unités



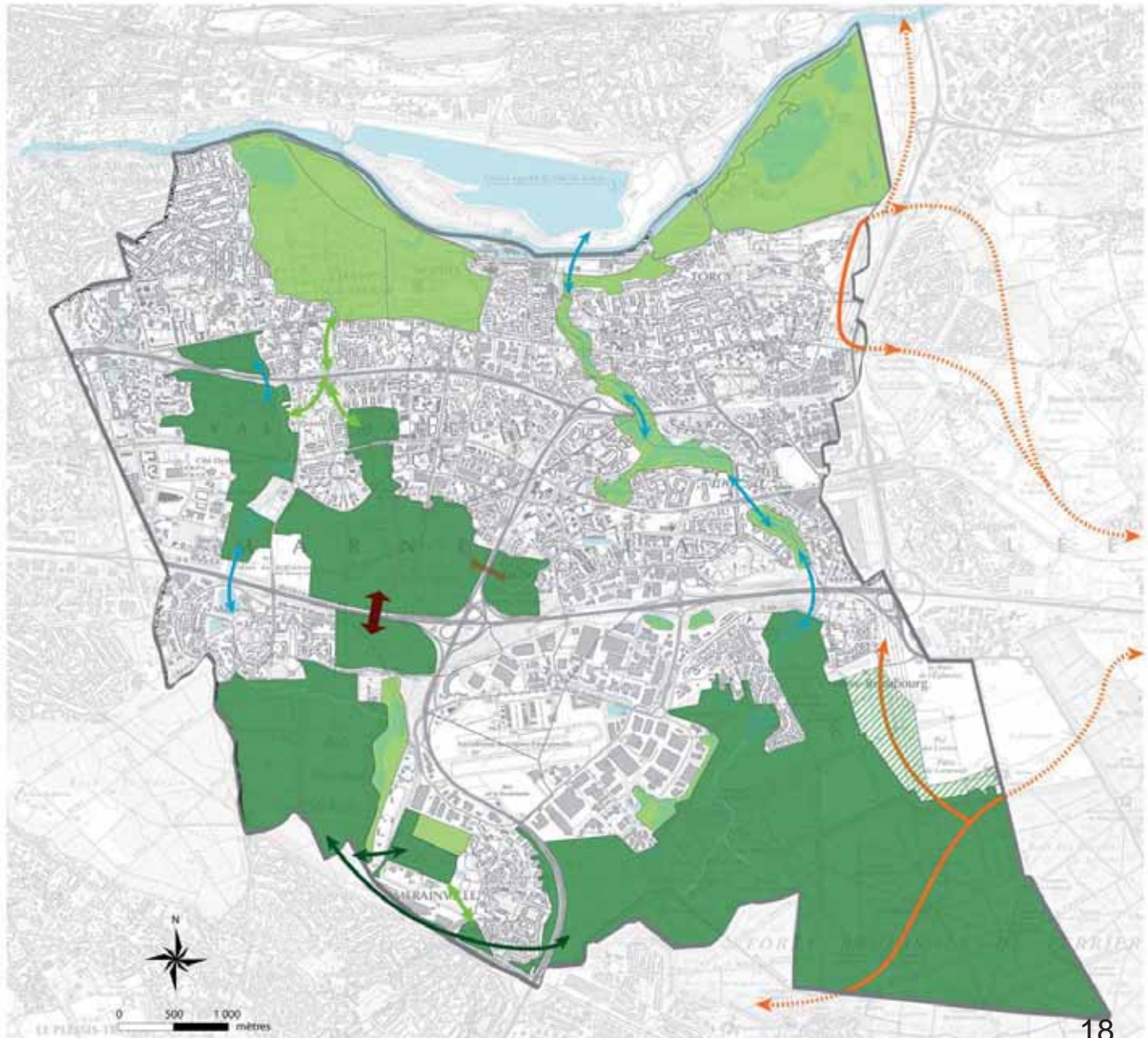
Environnement

- ✓ Assurer la protection des espaces naturels et des continuités écologiques existantes
- ✓ Des espaces de protection forte ou adaptée, permettant l'instauration d'un degré d'intervention différent
- ✓ Restaurer les continuités écologiques considérées comme importantes pour le déplacement des espèces

CARTE DES PROTECTIONS

CITADIA - SCoT du Val Maubuée - Dossier d'Arrêt

-  Réseau hydrographique
-  Protection forte
-  Protection adaptée
-  Zone tampon
-  Principe de franchissement à prévoir (grande faune)
-  Principe de franchissement à prévoir (petite faune)
-  Corridor terrestre à conforter
-  Continuité "bleue" à renforcer
-  Continuité arborée à maintenir ou recréer
-  Continuité herbacée à maintenir



Document d'Aménagement Commercial

Article L 122-1-9 du Code de l'Urbanisme

- Le document d'orientation et d'objectifs précise les objectifs relatifs à l'équipement commercial et artisanal et aux localisations préférentielles des commerces afin de répondre aux exigences d'aménagement du territoire :
 - revitalisation des centres-villes,
 - cohérence entre les équipements commerciaux,
 - desserte en transports (notamment collectifs) et maîtrise des flux de marchandises,
 - consommation économe de l'espace,
 - protection de l'environnement, des paysages, de l'architecture et du patrimoine bâti.
- Le document d'aménagement commercial délimite des zones d'aménagement commercial (ZACom), **de manière à pouvoir identifier les terrains situés au sein de ces zones**, en prenant en compte les exigences d'aménagement du territoire (Décret du 29 février 2012).

Exemples :



Document d'aménagement commercial

- ✓ Le SCoT définit 3 niveaux de commerces pour la réglementation des implantations, en fonction de leur « importance » :
 - **Les commerces ou ensembles commerciaux de proximité :**
 - répondent à des besoins quotidiens,
 - ont un rayonnement de quartier,
 - présentent une surface utile inférieure à 400m².
 - **Les commerces ou ensembles commerciaux intermédiaires :**
 - ont un rayonnement à l'échelle communale ou intercommunale,
 - présentent une surface utile comprise entre 400m² et 1500m².
 - **Les commerces ou ensembles commerciaux majeurs :**
 - sont générateurs de flux de marchandises ou de clients importants,
 - ont un rayonnement à l'échelle intercommunale ou interscot,
 - présentent une surface utile de plus de 1500m².

Document d'aménagement commercial

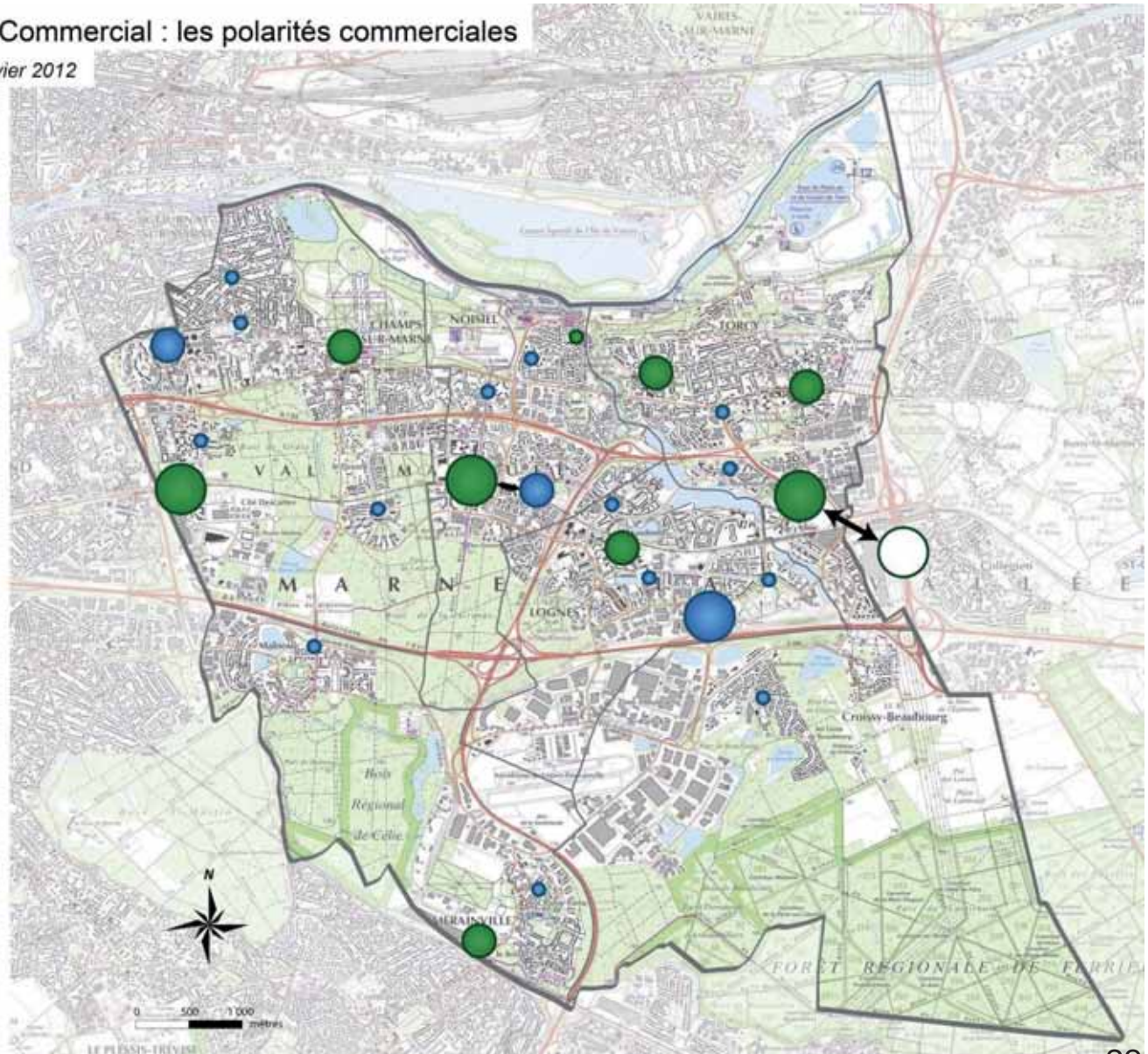
Le DAC un document projet :

- ✓ **Réglementer l'implantation des commerces d'importance afin de faire émerger des projets commerciaux de qualité aux endroits stratégiques du territoire en lien avec l'armature urbaine.**
- ✓ **Renforcer les petites centralités commerciales de proximité présentes sur l'ensemble du territoire qui répondent aux besoins quotidiens des habitants.**

Document d'Aménagement Commercial : les polarités commerciales

CITADIA - SCoT du Val Maubuée - Janvier 2012

- Échelle agglomération
- Échelle locale ou pluricommunale
- Hyperproximité/quartier
- A développer
- A maintenir
- Problématique de lien à trouver



C'est à vous : vos remarques, questions...?